

A Toulouse, le 16/06/2021

Affaire suivie par William ROSS
Tél : 05 62 00 72 88
Email : anc@reseau31.fr
Identifiant du dossier : 491242

CASSE JEAN PIERRE
50 Rue Principale
31210 BORDES-DE-RIVIÈRE

Objet : Rapport de contrôle de fonctionnement et d'entretien de votre dispositif d'Assainissement Non Collectif.

Monsieur,

Suite au contrôle de votre dispositif d'Assainissement Non Collectif, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a établi un avis sur le fonctionnement et l'entretien de votre installation :

ABSENCE D'INSTALLATION.

Pour accompagner la suite de vos démarches, vous trouverez ci-joint :

- le rapport technique de votre installation, à conserver.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Fabien DREHER
Pour le Président du SMEA 31
et par délégation,
Le responsable du Pôle
Contrôle de l'Assainissement

VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT ET DE L'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

RAPPORT DE VISITE A CONSERVER

> Propriétaire

Coordonnées :

CASSE JEAN PIERRE

50 Rue Principale

31210 BORDES-DE-RIVIÈRE

> Renseignements généraux

Identifiant du dossier : **491242**

Adresse du dispositif d'assainissement non collectif :

44 Rue du Bout des Rives

31210 HUOS

Référence(s) cadastrale(s) : A70

Surface du terrain : 1478 m²

Nombre d'équivalent-habitant(s) desservi par le dispositif : 3

Caractéristiques du bâtiment :

- Dénomination :
- Type : Maison individuelle
- Nombre de logement(s) : 1
- Nombre de pièce(s) principale(s) : 3
- Nombre de chambre(s) : 2
- Observation(s) :

Usage du bâtiment :

- Type de résidence : Logement inhabité
- Activité :
- Occupation : Permanente
- Observation(s) :

> Contrôle

Date du contrôle : 15/06/2021

Dossier suivi par : William ROSS

Contrôle réalisé par : William ROSS

Contrôle effectué en présence de : M. CALATRABA

> Caractéristiques techniques

Caractéristiques du site

Zonage assainissement :	Non Collectif
Raccordabilité au réseau collectif :	Sans objet
Alimentation en eau potable :	Réseau public
Zone à enjeux sanitaires :	Non
Zone à enjeux environnementaux :	Non

Caractéristiques du terrain

Surface :	1478 m ²
Terrain en pente :	Non
Présence de nappe :	
Terrain inondable :	Non
Usage du terrain destiné à l'assainissement :	Sol nu
Encombrement du terrain	
> Jardin potager sur l'ANC :	
> Voie de circulation sur l'ANC :	
> Construction sur l'ANC :	
> Autre :	
Respect des distances recommandées :	
Respect des distances réglementaires :	

Caractéristiques du sol

Etude de sol réalisée :	Non
Etude particulière :	Non

> Contrôle de la destination des Eaux Usées des équipements intérieurs

Constat établie le : 15/06/2021

Provenance des EU	Localisation	Destination des EU	Commentaires
-------------------	--------------	--------------------	--------------

Conformité des écoulements :

Observation(s) : Le test d'écoulement n'a pu être réalisé.

> Caractéristiques de l'installation

Filière en place

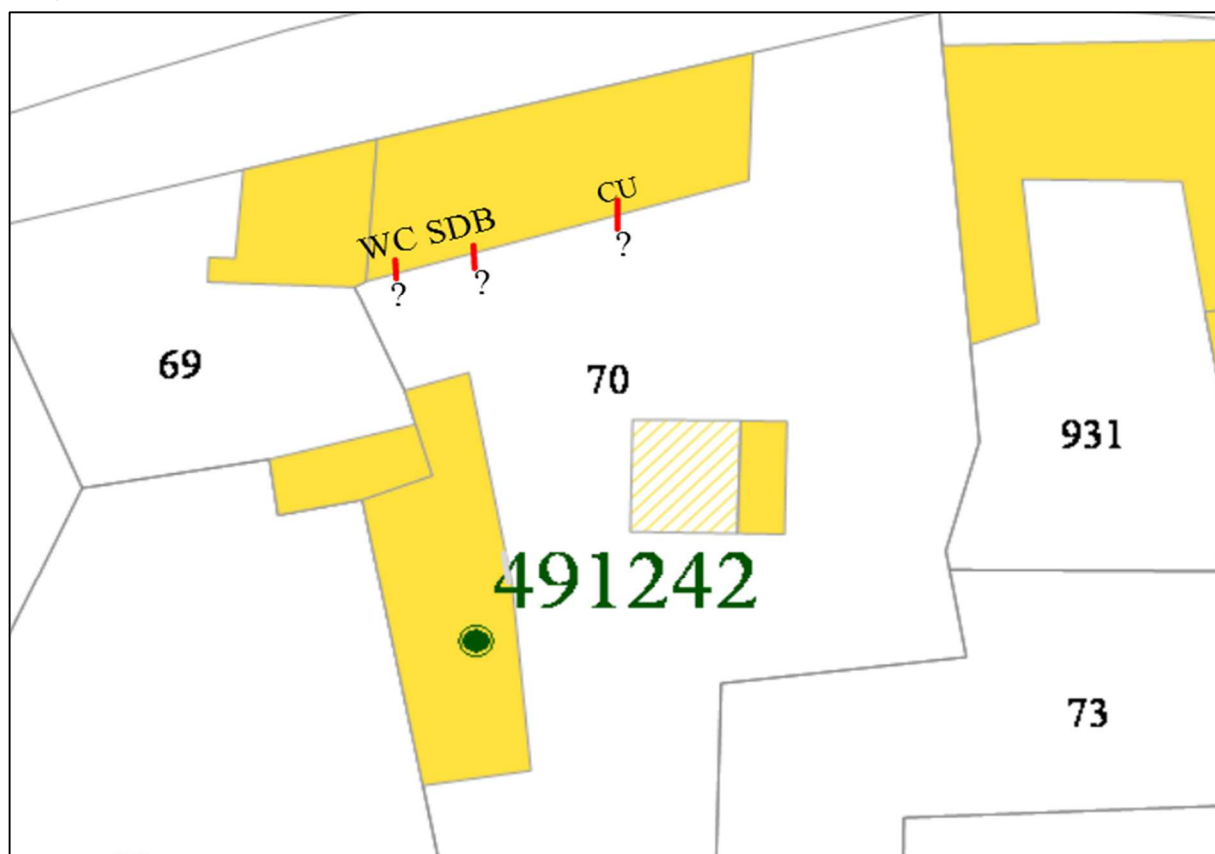
Statut de l'installation : En service

Date de mise en service :

Détails de la filière

	Description	Constat	Commentaires
Rejet indéterminé	Rejet direct d'eaux brutes	Accessibilité : Non Bon état de fonctionnement : Non vérifiable Dimensionnement : Indéterminé Défaut constaté : Oui (cf. commentaires)	Rejet non réglementaire

> Schéma



> Vérification du fonctionnement et de l'entretien :

Collecte des eaux usées

Les eaux pluviales et les eaux usées sont-elles collectées séparément ?

Oui

S'ils existent, les effluents autres que les eaux usées domestiques (vidange, piscine, lavage, process...) sont-ils évacués hors de l'ANC ?

Les eaux vannes et les eaux ménagères sont-elles collectées ensemble ?

Non

> Conclusion de l'évaluation de l'installation n°491242 :

Avis du SPANC : ABSENCE D'INSTALLATION.

Défauts constatés : Absence d'installation

- Non-respect de l'article L.1331-1-1 du code de la Santé Publique
Travaux à réaliser dans les meilleurs délais ou sous 1 an (si vente) : Mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif réglementaire au dimensionnement adapté.



Avant tout travaux de réhabilitation, il est impératif de :

- prendre contact avec la Mairie ou le SMEA 31 afin de retirer une déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif.
- faire réaliser une expertise géologique à la parcelle.

La déclaration, ainsi que les autres pièces nécessaires seront retournées à la collectivité qui les transmettra au SMEA 31 pour avis technique.

Lors de la réalisation des travaux, le demandeur devra prévenir le service de contrôle afin d'effectuer le contrôle de bonne réalisation avant remblaiement de l'ouvrage.

Fait à Toulouse, le 16/06/2021

Fabien DREHER
Pour le Président du SMEA 31
et par délégation,
Le responsable du Pôle
Contrôle de l'Assainissement

› Grille d'évaluation issue de l'arrêté du 27/04/12

Problèmes constatés sur l'installation	Zone à enjeux sanitaires ou environnementaux		
	Non	Oui	
		Enjeux sanitaires	Enjeux environnementaux
<ul style="list-style-type: none"> Absence d'installation 	Installation non-conforme <ul style="list-style-type: none"> ➤ Non respect de l'article L.1331-1-1 du code de la Santé Publique <ul style="list-style-type: none"> — Travaux à réaliser dans les meilleurs délais 		
<ul style="list-style-type: none"> Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) 	Installation non-conforme <ul style="list-style-type: none"> ➤ Danger pour la santé des personnes <ul style="list-style-type: none"> — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente 		
<ul style="list-style-type: none"> Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation 			
<ul style="list-style-type: none"> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution 	Installation non conforme <ul style="list-style-type: none"> — Travaux dans un délai de 1 an si vente 		
<ul style="list-style-type: none"> Installation incomplète 			
<ul style="list-style-type: none"> Installation significativement sous-dimensionnée 	Installation non conforme <ul style="list-style-type: none"> — Travaux dans un délai de 1 an si vente 	Installation non conforme <ul style="list-style-type: none"> ➤ Danger pour la santé des personnes <ul style="list-style-type: none"> — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente 	Installation non conforme <ul style="list-style-type: none"> ➤ Risque environnemental avéré <ul style="list-style-type: none"> — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente
<ul style="list-style-type: none"> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs 			
<ul style="list-style-type: none"> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs 	<ul style="list-style-type: none"> — Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation 		
<ul style="list-style-type: none"> Installation complète ne présentant pas de défaut d'usure ou d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> — Rappel des opérations d'entretien à poursuivre 		